Demande de subvention

Subventions pour l'année 2024

Associations lyphardaises

Le dossier de demande de subvention pour l'année 2024 est disponible en téléchargement ci-dessous.

Pour toute question, vous pouvez joindre le service Vie Associative au 02 40 91 41 08 ou par mail : martine.arthus@mairie-saint-lyphard.fr

ATTENTION

Les dossiers de demande de subvention sont à retourner complétés, **avant le lundi 29 janvier 2024** :

- à l'adresse mail suivante : martine.arthus@mairie-saint-lyphard.fr
- par dépôt en Mairie de Saint-Lyphard, 1 rue de Kerio, 44410 SAINT-LYPHARD

HOTEL DE VILLE DE SAINT-LYPHARD
1, rue de Kerio
44410 Saint-Lyphard

02 40 91 41 08